

40	26/06/2019	BE 0437.651.528	44	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19223.00281	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **COBELFRA**  
 Forme juridique: Société anonyme  
 Adresse: Avenue Jacques Georgin N°: 2 Boîte:  
 Code postal: 1030 Commune: Schaerbeek  
 Pays Belgique  
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone  
 Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0437.651.528

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 18-02-2013

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 27-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2018 au 31-12-2018

Exercice précédent du 01-01-2017 au 31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.4, C 6.4.1, C 6.5.1, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.14, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

N°	BE 0437.651.528	C 2.1
----	-----------------	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**HURBAIN Patrick**

Rue Fosty 59  
1470 Genappe  
BELGIQUE

Début de mandat: 15-06-2018

Fin de mandat: 29-05-2023

Administrateur

**LAPRAILLE Erwin**

Rue du Château Kleffelt 16  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
BELGIQUE

Début de mandat: 15-06-2018

Fin de mandat: 29-05-2023

Administrateur

**ADELBRECHT Eric**

Rue des Camps 9  
5100 Jambes (Namur)  
BELGIQUE

Début de mandat: 29-05-2017

Fin de mandat: 29-05-2018

Administrateur

**LEMAIRE ELECTRONICS SA**

BE 0452.619.420  
Rue Colonel Bourg 127/11  
1040 Etterbeek  
BELGIQUE

Début de mandat: 15-06-2018

Fin de mandat: 29-05-2023

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par:

**BASTIAENS Chantal**

Eisknippchen 48  
9517 Weidingen Wiltz  
LUXEMBOURG

**CLT-UFA SA**

LU  
Boulevard Pierre Frieden 43  
1543 Luxembourg

N°	BE 0437.651.528		C 2.1
----	-----------------	--	-------

LUXEMBOURG

Début de mandat: 15-06-2018

Fin de mandat: 29-05-2023

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par:

**DELUSINNE** Philippe

Donderveldstraat 63

1650 Beersel

BELGIQUE

**PRICEWATERHOUSECOOPERS REVISEURS D'ENTREPRISES SCCRL** (IRE B00009)

BE 0429.501.944

Woluwedal 18

1932 Sint-Stevens-Woluwe

BELGIQUE

Début de mandat: 29-05-2017

Fin de mandat: 25-05-2020

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

**SLANGEN** Géraldine (IRE A2412)

Réviseur d'entreprise

Rue Visé-Voie 81ABC

4000 Liège

BELGIQUE

N°	BE 0437.651.528		C 2.2
----	-----------------	--	-------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b>2.245.894</b>	<b>691.167</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>1.500.903</b>	<b>28.633</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>735.426</b>	<b>653.468</b>
Terrains et constructions		22	54.046	56.210
Installations, machines et outillage		23	554.920	498.955
Mobilier et matériel roulant		24	82.325	37.367
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	28.809	60.936
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	15.326	
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>9.566</b>	<b>9.067</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	12	12
Participations		282	12	12
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	9.554	9.055
Actions et parts		284	5.000	5.000
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	4.554	4.055
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>14.244.404</b>	<b>17.830.988</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>14.170.307</b>	<b>17.723.464</b>
Créances commerciales		40	8.635.932	9.047.281
Autres créances		41	5.534.375	8.676.183
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>4.536</b>	<b>4.416</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>69.561</b>	<b>103.109</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>16.490.299</b>	<b>18.522.155</b>

N°	BE 0437.651.528	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Capital</b>	6.7.1	10/15	<b>1.507.755</b>	<b>1.614.563</b>
Capital souscrit		10	<b>929.212</b>	<b>929.212</b>
Capital non appelé		100	929.212	929.212
<b>Primes d'émission</b>		101		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		11		
<b>Réserves</b>		12		
Réserve légale		13	<b>201.421</b>	<b>201.421</b>
Réserves indisponibles		130	92.921	92.921
Pour actions propres		131		
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132	108.500	108.500
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	133		
<b>Subsides en capital</b>		14	<b>377.122</b>	<b>483.930</b>
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		15		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		19		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		16	<b>96.811</b>	<b>230.182</b>
Pensions et obligations similaires		160/5	<b>96.811</b>	<b>230.182</b>
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
<b>Impôts différés</b>		164/5	96.811	230.182
<b>DETTES</b>		168		
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17/49	<b>14.885.733</b>	<b>16.677.411</b>
Dettes financières		17		
Emprunts subordonnés		170/4		
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172		
Autres emprunts		173		
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	178/9	<b>14.560.762</b>	<b>16.345.202</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.165.437	3.131.431
Fournisseurs		440/4	5.165.437	3.131.431
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.392.697	3.712.543
Impôts		450/3	917.081	3.377.340
Rémunérations et charges sociales		454/9	475.616	335.204
Autres dettes		47/48	8.002.628	9.501.228
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>324.971</b>	<b>332.208</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>16.490.299</b>	<b>18.522.155</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>21.971.772</b>	<b>22.037.942</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	21.821.987	21.809.740
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	149.784	228.177
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		25
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>10.731.352</b>	<b>10.201.519</b>
Approvisionnements et marchandises		60	55.715	90.595
Achats		600/8	55.715	90.595
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	7.865.877	7.409.579
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	2.230.977	2.049.317
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	575.244	382.774
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		19.750
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		-7.510
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	3.539	26.831
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		230.182
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>11.240.420</b>	<b>11.836.423</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B		<b>4</b>
Produits financiers récurrents		75		4
Produits des immobilisations financières		750		0
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9		4
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>270</b>	<b>134</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	270	134
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	270	134
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>11.240.151</b>	<b>11.836.293</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>3.346.887</b>	<b>4.031.993</b>
Impôts		670/3	3.349.979	4.049.385
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	3.092	17.392
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>7.893.264</b>	<b>7.804.300</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		<b>589.000</b>
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>7.893.264</b>	<b>8.393.300</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>8.377.194</b>	<b>9.983.930</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	7.893.264	8.393.300
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	483.930	1.590.631
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		<b>589.000</b>
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		589.000
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		<b>589.000</b>
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		589.000
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>377.122</b>	<b>483.930</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>8.000.072</b>	<b>9.500.000</b>
Rémunération du capital		694	8.000.072	9.500.000
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,  
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXX	<b>907.138</b>
8022	1.850.000	
8032		
8042		
8052	<b>2.757.138</b>	
8122P	XXXXXXXXXXX	<b>878.505</b>
8072	377.730	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	<b>1.256.235</b>	
211	<b>1.500.903</b>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191P	XXXXXXXXXX	<b>122.940</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191	<b>122.940</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8271	2.163	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321	<b>68.894</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22	<b>54.046</b>	

N°	BE 0437.651.528	C 6.3.2
----	-----------------	---------

### INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXXXX	4.889.992
8162	197.639	
8172		
8182		
8192	5.087.632	
8252P	XXXXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXXXX	4.391.038
8272	141.674	
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	4.532.711	
23	554.920	

N°	BE 0437.651.528	C 6.3.3
----	-----------------	---------

### MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXXXX	563.599
8163	66.508	
8173		
8183		
8193	630.107	
8253P	XXXXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXXXX	526.232
8273	21.550	
8283		
8293		
8303		
8313		
8323	547.782	
24	82.325	

N°	BE 0437.651.528	C 6.3.5
----	-----------------	---------

### AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	379.034

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165

Cessions et désaffectations

8175

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8195

379.034

**Plus-values au terme de l'exercice**

8255P

XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245

**Plus-values au terme de l'exercice**

8255

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8325P

XXXXXXXXXXXX

318.098

**Mutations de l'exercice**

Actés

8275

32.127

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8325

350.226

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

26

28.809

N°	BE 0437.651.528	C 6.3.6
----	-----------------	---------

### IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	
8166	15.326	
8176		
8186		
8196	15.326	
8256P	XXXXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
27	15.326	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392P	XXXXXXXXXX	12
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392	12	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8542		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	282	12	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	283P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	283		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8652		

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**
**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Plus-values au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**
**Réductions de valeur au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**
**Montants non appelés au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

**Montants non appelés au terme de l'exercice**
**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**
**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**
**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**
**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**
**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU**
**TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXXXX	5.000
8363		
8373		
8383		
8393	5.000	
8453P	XXXXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284	5.000	
285/8P	XXXXXXXXXXXX	4.055
8583	499	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	4.554	
8653		

N°	BE 0437.651.528	C 6.6
----	-----------------	-------

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Exercice
69.561

N°	BE 0437.651.528	C 6.7.1
----	-----------------	---------

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	929.212
100	929.212	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions ou parts de capital

Codes	Montants	Nombre d'actions
	929.212	11.614
8702	XXXXXXXXXX	11.614
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

#### Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0437.651.528		C 6.8
----	-----------------	--	-------

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provision pour litige social

Exercice
96.811

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**
**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**
**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

42

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

8912

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

8913

**DETTES GARANTIES**
**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061

N°	BE 0437.651.528	C 6.9
----	-----------------	-------

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b>	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

<b>Impôts</b>	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
<b>Rémunérations et charges sociales</b>	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	792.102
450	124.979
9076	
9077	475.616

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

<b>Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important</b>	
Charges à imputer	

Exercice
324.971



N°	BE 0437.651.528	C 6.11
----	-----------------	--------

## RÉSULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

### CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

#### Amortissement des frais d'émission d'emprunts

#### Intérêts portés à l'actif

#### Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

#### Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

#### Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

#### Ventilation des autres charges financières

Autres charges financières

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	270	134

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76		<u>25</u>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	76A		<b>25</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		25
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66		<u>230.182</u>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	66A		<b>230.182</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	-133.371	230.182
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	133.371	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises

Codes	Exercice
9134	<b>3.349.979</b>
9135	3.225.000
9136	
9137	124.979
9138	
9139	
9140	
	85.000

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	108.500
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.371.866	1.333.063
9146	926.602	976.422
9147	435.472	385.968
9148	245	124

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

**ENTREPRISES ASSOCIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

**Autres engagements financiers significatifs**

**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1		
280		
9271		
9281		
9291	<b>13.768.589</b>	<b>17.297.985</b>
9301		
9311	13.768.589	17.297.985
9321		
9331		
9341		
9351	<b>3.118.686</b>	<b>1.343.986</b>
9361		
9371	3.118.686	1.343.986
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	<b>12</b>	<b>12</b>
9262	12	12
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

N°	BE 0437.651.528	C 6.15
----	-----------------	--------

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur**

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	<b>13.147</b>
95061	
95062	
95063	7.000
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés**

N°	BE 0437.651.528	C 6.18.1
----	-----------------	----------

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

### Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

RTL GROUP SA  
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand  
LU  
Boulevard Pierre Frieden 43  
1543 Luxembourg  
LUXEMBOURG

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*:

RTL GROUP SA  
Boulevard Pierre Frieden 43  
1543 Luxembourg  
LUXEMBOURG

---

\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0437.651.528	C 6.19
----	-----------------	--------

## Règles d'évaluation

### RESUME DES REGLES D'EVALUATION (A.R. ART. 15)

Les présentes règles d'évaluation tiennent compte :

a) des règles de l'A.R. du 30.01.2001 qui ne sont pas retranscrites ici

b) des règles particulières arrêtées ci-après

Dans tous les cas où ni l'A.R. du 30.01.2001 ni les règles particulières ne permettent de déterminer une valeur, cette dernière sera appréciée in casu par le Conseil d'Administration de manière prudente et raisonnée.

#### 1. Amortissements des immobilisations corporelles

Ces diverses immobilisations sont valorisées à leur prix d'acquisition et amorties de la manière suivante au prorata temporis suivant date facture :

" Licences : 3, 4, 5 et 7 ans

" Immeubles : 33 ans

" Installations techniques :

- Investissements émetteurs liés au plan de fréquence : en fonction de la durée restante de la licence radios

- Matériel audios / vidéos : 7 à 10 ans

- Cablages techniques / aménagements studios/CDM/Télémesure : 12 ans

- Antennes/émetteurs : 10 ou 12 ans

- Matériel informatique : 4 ou 5 ans

- Véhicule technique : 5 ans

" Mobilier :

- Mobilier de bureaux : 5 ans

- Mobilier techniques : 5, 10 et 12 ans

" Matériel informatique bureautique : 3 ou 4 ans

" Matériel roulant : 4 à 5 ans

" Immobilisations en cours et les acomptes versés : pas d'amortissements.

Les investissements dont la valeur commerciale unitaire n'atteint pas 250 € sont pris en charge durant l'exercice.

#### 2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition et font l'objet d'une réduction de valeur en cas de moins value durable.

#### 3. Stock matières premières

Sans objet.

#### 4. Créances à un an au plus

Ces créances figurent à l'inventaire à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont actées individuellement par créance douteuse afin de faire apparaître leur valeur de réalisation estimée.

#### 5. Placements de trésorerie

Les actions reprises dans le portefeuille sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, les obligations à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont actées lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition ou nominale, la cotation en euros au 31 décembre étant prise comme référence.

#### 6. Provisions pour risques et charges

La valorisation des provisions pour risques et charges doit répondre aux critères de prudence, sincérité et bonne foi.

#### 7. Provisions et dettes fiscales estimées

Les dotations à ces comptes de provisions sont conformes aux dispositions légales et fiscales en la matière.

#### 8. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comportent des prorata d'intérêts, des charges à reporter et des charges à imputer.

Ils ont pour but de donner à la date du bilan une image fidèle de la situation de l'entreprise et de fournir une évaluation aussi précise que possible du résultat.

#### 9. Les échanges publicitaires :

Le poste des échanges publicitaires est compensé chaque année en recettes et charges de façon à s'annuler. Cette compensation n'a aucun impact sur le résultat avant impôt.

#### 10. Les frais à refacturés :

Le poste refacturation de frais à charge de tiers est compensé chaque année en recettes et charges de façon à s'annuler. Cette compensation n'a aucun impact sur le résultat avant impôt.

#### 11. Les ATN :

Jusqu'en 2016, les avantages de toutes natures étaient présentés en compte "62 - Rémunérations, charges sociales et pensions" et en "74 - Autres produits d'exploitation" pour le même montant.

A partir de 2017, les avantages de toutes natures sont compensés étant donné qu'il ne s'agit pas d'une charge salariale pour la société.

12. Les frais de personnel repris dans le bilan social (C10) excluent les indemnités de préavis payées dans le cadre du plan de transformation Evolve. Ces charges sont considérées comme non récurrentes et non représentatives d'heures prestées. Les impacts sont présentés en annexe C6.12."

## **COBELFRA SA**

Avenue Jacques Georgin 2  
B 1030 Schaerbeek

# **RAPPORT DE GESTION DE COBELFRA S.A.**

**Afférent à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018**

Messieurs,

Conformément aux articles 95 à 96 du Code des Sociétés et aux statuts de notre société, nous vous présentons ci-après notre rapport de gestion afférent à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018.

A ce rapport, sont joints le projet des comptes annuels de la société soumis à votre approbation.

## **1. Présentation des comptes annuels et commentaires sur l'évolution des affaires et la situation de la société (art 96 1°)**

### **I. Evolution des affaires et faits marquants de l'exercice**

Pour rappel, la Direction a, en date du 14 septembre 2017 et conformément au prescrit légal, informé le Conseil d'Entreprise de l'Unité Technique d'Exploitation (UTE) RTL Belgium de l'intention de mettre en œuvre ce plan de transformation (dénommé #Evolve) induisant notamment un plan de licenciement collectif régi par la Loi Renault. Ce dernier plan présentait une estimation de départ de 105 personnes pour l'UTE, dont 2 personnes pour la société. Les comptes annuels au 31.12.2017 tenaient compte de l'impact de ce plan comptabilisé en Charges d'exploitation non-récurrentes à concurrence de 230 K€.

Au cours de l'exercice 2018, la provision constituée en 2017 a été utilisée à hauteur de 133 K€.

Au cours de l'année 2018, les activités de la société ont été bien évidemment impactées par la mise en œuvre du plan en mars 2018 ; elles ont néanmoins été poursuivies en mettant progressivement en place une transformation des structures de production antérieurement exploitées notamment en ce qui concerne le Management.

La part de marché de Radio Contact s'élève à 13,9% en 2018, contre 13,3% en 2017.  
Sa part de marché atteint 20,4% sur sa cible, les 18-44 ans.

### **II. Comptes annuels**

#### **2.1. Bilan**

Le total bilantaire s'établit au 31.12.18 à KEUR 16.490 comparé à KEUR 18.522 un an auparavant.

Les actifs immobilisés s'élèvent à KEUR 2.246 au 31.12.18 contre KEUR 691 au 31.12.17.

Les créances commerciales à un an au plus s'élèvent à KEUR 8.636 au 31.12.18 contre KEUR 9.047 au 31.12.17.

Les autres créances s'élèvent à KEUR 5.534 au 31.12.18 contre KEUR 8.676 un an auparavant. Ce poste est composé d'une créance sur le groupe résultant d'une structure de cash-pooling qui centralise la trésorerie de la société.

Les valeurs disponibles s'élèvent à KEUR 5 au 31.12.18 contre KEUR 4 au 31.12.17.

Les comptes de régularisation à l'actif s'élèvent à KEUR 70 au 31.12.18 contre KEUR 103 au 31.12.17.

Les capitaux propres s'élèvent à KEUR 9.508 au 31.12.18, avant affectation du résultat, contre KEUR 1.615 au 31.12.17.

Les provisions et impôts différés s'élèvent à KEUR 97 au 31.12.18 contre KEUR 230 au 31.12.17. La diminution de ce poste provient de l'utilisation de la provision en relation avec le point détaillé au paragraphe I du présent rapport.

Les dettes commerciales se chiffrent à KEUR 5.165 au 31.12.18 contre KEUR 3.131 au 31.12.17.

Les dettes fiscales sont de KEUR 917 au 31.12.18 contre KEUR 3.377 au 31.12.17.

Les dettes salariales et sociales s'élèvent à KEUR 476 au 31.12.18 contre KEUR 335 au 31.12.17.

Les autres dettes s'élèvent à KEUR 3 au 31.12.18 contre KEUR 1 (avant affectation du résultat) au 31.12.17.

Les comptes de régularisation au passif s'élèvent à KEUR 325 au 31.12.18 contre KEUR 332 au 31.12.17.

## 2.2. Résultats

### 2.2.1. Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation

Le Conseil d'administration a décidé de présenter des comptes annuels en compensant les produits et charges découlant de transactions d'échanges publicitaires depuis de l'exercice 2009.

Les ventes d'espace publicitaire, hors échanges, s'établissent à KEUR 21.822 à fin 2018, contre KEUR 21.810 au terme de l'exercice 2017 (+0,06%).

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à KEUR 150 à fin 2018, contre KEUR 228 en 2017 et représentent majoritairement les refacturations de prestations et autres frais divers par Cobelfra SA.

Les charges d'exploitation, hors échanges, augmentent (+5,19%) et passent de KEUR 10.202 au 31.12.17 à KEUR 10.731 au 31.12.18.

Les biens et services divers, hors échanges, s'établissent au 31.12.18 à KEUR 7.867 contre KEUR 7.410 au 31.12.17.

Les rémunérations s'établissent à KEUR 2.231 au 31.12.18 contre KEUR 2.049 au 31.12.17.

Les charges d'exploitation non récurrentes s'élèvent à KEUR 0 au 31.12.18 contre KEUR 230 au 31.12.17. Ce poste comprend principalement les charges et l'utilisation de la provision en relation avec le point détaillé au paragraphe I du présent rapport.

Le résultat d'exploitation s'établit dès lors à KEUR 11.240, en diminution de KEUR 596 par rapport à 2017, année durant laquelle un résultat d'exploitation de KEUR 11.836 a été enregistré.

#### 2.2.2. Résultat Financier

Les produits financiers, restent à KEUR 0 au 31.12.18.

Les charges financières restent KEUR 0 au 31.12.18.

#### 2.2.3. Résultat Net

Après prise en considération des impôts sur le résultat 2018 pour un montant de KEUR 3.347, le résultat de l'exercice s'établit à KEUR 7.893.

### 2.3 Evolution des principaux indicateurs financiers

Les ratios sont calculés avant l'affectation du résultat

#### 2.3.1. Rentabilité

La marge brute s'établit à 53,78.% du chiffre d'affaires, en augmentation par rapport à 2017 (55,50%).

#### 2.3.2 Liquidité

Le ratio de liquidité au sens large («current ratio») est de 2,07 (vs 2,48 en 2017), ce qui signifie que le total des actifs circulants restreints suffit à couvrir l'ensemble des engagements à court terme.

#### 2.3.3. Solvabilité

Le degré global d'indépendance financière, avant rémunération du capital, (capitaux propres/total passif) s'établit à 57,66% contre 60,01% en 2017.

#### 2.3.4. Valeur ajoutée

La valeur brute ajoutée se chiffre à KEUR 14.050 au 31.12.18 contre KEUR 14.538 en 2017. Par travailleur, elle s'établit à KEUR 462 contre KEUR 456 en 2017.

### III. Affectation du Résultat

Le résultat de l'exercice s'établit à EUR 7.893.263,64.

Tenant d'un bénéfice reporté au 31.12.2017 de EUR 483.930,25 le bénéfice à affecter s'élève à EUR 8.377.193,89, bénéfice que nous vous proposons de répartir comme suit :

- Rémunération du capital : 11.614 actions à EUR 688,83 brut	8.000.071,62 EUR
- Bénéfice à reporter	377.122,27 EUR

Il est proposé que le dividende soit mis en paiement le 15 juin 2019.

Conformément au prescrit de l'article 96 du Code des Sociétés, nous confirmons ne pas avoir connaissance de risque ou incertitude auquel Cobelfra S.A. soit confrontée.

#### *2. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice (art 96 2°)*

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucun événement important de nature à porter gravement préjudice à la société et aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

#### *3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société (art 96 3°)*

Nous n'avons connaissance d'aucune circonstance qui soit de nature à porter gravement préjudice à la société.

#### *4. Activités en matière de recherche et de développement (art 96 4°)*

Durant l'exercice, aucune activité n'a été exercée en matière de recherche et développement.

#### *5. Succursale (article 96 5°)*

La société ne dispose pas de succursales à l'étranger.

#### *6. Toutes informations à insérer en vertu du Code des sociétés (art 96 7°)*

Non applicable

*7. Objectifs et politique de la société en matière de gestion des risques financiers et exposition de la société au risque de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie (art 96 8°)*

Non applicable

*8. Conclusion*

Nous invitons l'Assemblée à approuver le projet des comptes annuels clôturés le 31 décembre 2018 qui lui est soumis et à donner décharge aux administrateurs et commissaire pour l'accomplissement de leur mandat respectif.

Fait à Bruxelles, le 15 mars 2019.

Pour le Conseil d'Administration,

CLT-UFA SA  
Administrateur Délégué  
Représenté par  
Philippe Delusinne

LEMAIRE ELECTRONICS SA  
Président du Conseil  
Représenté par  
Chantal Bastiaens

LAPRAILLE Erwin  
Administrateur

HURBAIN Patrick  
Administrateur

COBELFRA SA

Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale  
des Actionnaires sur les comptes annuels  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Le 30 avril 2019

## RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

---

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Cobelfra SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'Assemblée générale du 29 mai 2017, conformément à la proposition du Conseil d'administration et après approbation de cette proposition par le Conseil d'entreprise. Notre mandat de Commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Cobelfra SA durant onze exercices consécutifs.

### **Rapport sur les comptes annuels**

#### **Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 16.490.298,63 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 7.893.263,64.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### **Fondement de l'opinion sans réserve**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit rendues applicables par l'IAASB aux exercices clôturés à partir du 31 décembre 2018 non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **Responsabilités du Conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

## **Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

### **Responsabilités du Commissaire**

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion**

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### **Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1<sup>er</sup>, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre mission.

### **Mentions relatives à l'indépendance**

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

### **Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Liège, le 30 avril 2019

Le Commissaire  
PwC Reviseurs d'Entreprises scrl  
Représentée par

Géraldine Slangen  
Réviseur d'Entreprises

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

227

### Etat des personnes occupées

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	23,2	14,5	8,7
Temps partiel	1002	15,6	8,8	6,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	30,4	17,9	12,5
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	37.647	23.936	13.711
Temps partiel	1012	14.367	6.943	7.424
Total	1013	52.014	30.879	21.135
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	1.804.481	1.196.508	607.974
Temps partiel	1022	426.495	207.215	219.280
Total	1023	2.230.977	1.403.723	827.254
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033	30.448	19.320	11.129

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	31,9	17,7	14,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	53.110	29.937	23.173
Frais de personnel	1023	2.049.317	1.162.911	886.406
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	29.769	18.557	11.211

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)**

<b>A la date de clôture de l'exercice</b>	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	25		25
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	24		24
Contrat à durée déterminée	111	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	16		16
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	6		6
de niveau supérieur non universitaire	1202	8		8
de niveau universitaire	1203	2		2
Femmes	121	9		9
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	6		6
de niveau universitaire	1213	3		3
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	1		1
Employés	134	24		24
Ouvriers	132			
Autres	133			

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**

<b>Au cours de l'exercice</b>	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	3.851	
Frais pour l'entreprise	152	151.894	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

**Entrées**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	5	30	13
210	4		4
211	1	30	9
212			
213			

**Sorties**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	3	31	11,8
310	2	1	2,8
311	1	30	9
312			
313			
340			
341			
342	1		1
343	2	31	10,8
350			

N°	BE 0437.651.528	C 10
----	-----------------	------

### Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	16	5811	7
Nombre d'heures de formation suivies	5802	145	5812	108
Coût net pour l'entreprise	5803	13.174	5813	8.442
dont coût brut directement lié aux formations	58031	8.694	58131	5.460
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	6.582	58132	4.221
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	2.102	58133	1.239
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821	1	5831	2
Nombre d'heures de formation suivies	5822	4	5832	80
Coût net pour l'entreprise	5823	172	5833	3.431
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	